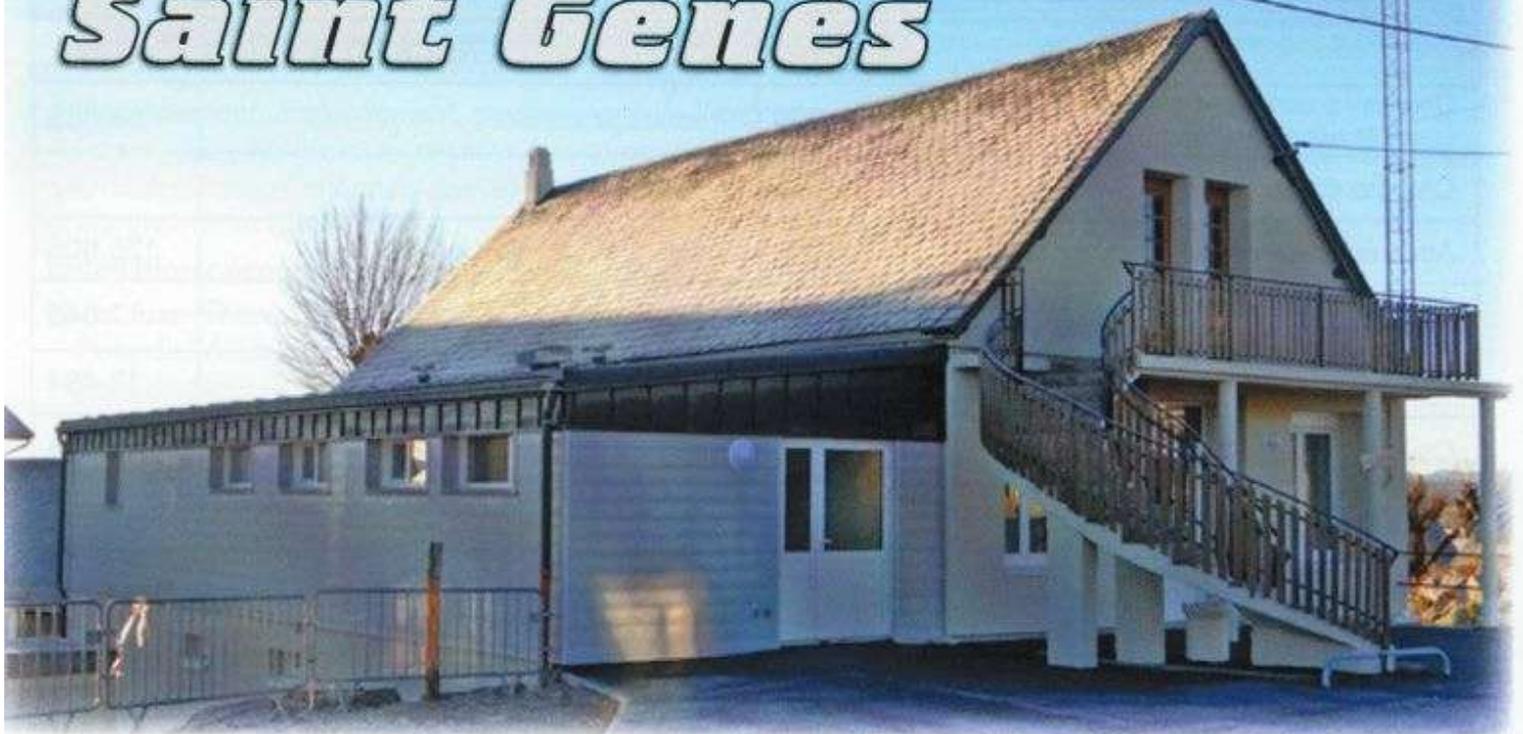


Un regard sur Saint Genès

BULLETIN
MUNICIPAL
JANVIER 2015



le mot du Maire

Voici le temps de l'écriture de l'édito, exercice auquel se plie chaque Maire en exercice au seuil de la nouvelle année. Il est l'occasion d'un bilan, des perspectives et aussi d'une analyse de la situation d'une commune dans un environnement en plein mouvement.

Lors de l'élection municipale de mars 2014, notre Conseil Municipal a vu une évolution importante de sa composition, expliquée par le renouvellement naturel propre à chaque scrutin. Cette équipe constituée "d'anciens" (avec leur expérience) et de "cinq nouveaux" (avec leur regard neuf) est pleinement opérationnelle au niveau communal.

Saint-Genès-Champespe est une commune en mouvement, prenant son destin en main, parfois anticipant les évolutions. Ceci se décline dans de nombreux domaines: économique (dont l'agriculture et le tourisme), associatif, le tout dans le cadre d'une politique municipale très volontariste. Cette dynamique n'a pas été ralentie ces dernières années malgré la crise économique survenue à l'échelle mondiale en 2007. Les réalisations et projets sont détaillés dans le bulletin.

Je souhaite qu'en ce début de mandat notre équipe municipale poursuive et renforce son action au service de la population, de toute la population, avec le personnel communal et la participation active de l'ensemble des forces vives de la commune : les entreprises, les commerçants, le monde agricole, les associations. Dans un environnement incertain notre commune a de réels atouts pour perpétuer et développer cette qualité de vie qui lui est propre.

Je voudrais également en cette fin d'année partager la peine de ceux qui sont dans la souffrance et avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

Je vous adresse au nom du Conseil Municipal mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015, à vous et à vos proches.

David GAYDIER

BUDGET PRIMITIF 2014

LE FONCTIONNEMENT est équilibré en dépenses et en recettes à 357.313 Euros.

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général : Energie, voirie et bâtiments, assurances	138.200	Produits de service	58.865
Charges de personnel	96.700	Impôts et taxes	102.542
Atténuation de produits	43.400	Dotations et participation de l'Etat	125.605
Autres charges de gestion courantes : SDIS, adhésions, indemnités élus, CCAS	40.017	Produits de gestion courante	7.648
Charges financières	4.200	Produits exceptionnels	13.464
Opérations d'ordre	4.043	Excédent de fonctionnement reporté	49.189
Virement à la section d'investissement	30.753		

L'INVESTISSEMENT est équilibré en dépenses et en recettes à 823.394 Euros

DÉPENSES		RECETTES	
Opérations d'équipement	749.825	Dotations	15.790
Remboursements d'emprunts et dettes	15.000	Subventions d'investissement	463.926
Autres immobilisations financières	0	Virement de la section de fonctionnement	30.753
Déficit d'investissement (reporté)	55.201	Excédent de fonctionnement capitalisé	48.611
Opérations patrimoniales	3.368	Excédent d'investissement reporté	0
		Emprunt et dettes assimilées (prévisions)	256.703
		Autres	7.611

Budgets annexes (équilibrés en dépenses et recettes)

	Fonctionnement	Investissement
CCAS	2.400	1.180
Assainissement	13.652	29.634
Eau	191.779	254.850
Lotissement	36.422	62.537
Zone d'activités	89.022	56.671

Taux des taxes inchangés

Taxe d'habitation.....	7,68 %
Taxe foncier bâti	11,00 %
Taxe foncier non bâti ..	48,25 %

Les réalisations et les projets

Voirie (subventionné à 44%) :

Goudronnage du chemin de Cachebroussoux , ainsi que ceux du village de Lamareuge
Revêtement des places du 19 Mars et de la mairie en enrobé à chaud
Suivi de tous les chemins avec reprise de la chaussée (bouchage des trous en formation et reprise des accotements)
Aménagement du carrefour du chemin de l'église et du restaurant Minet
Décaissement, empierrement, goudronnage de l'impasse A.Chauvet – P.Gilbert
Reprise des eaux pluviales et usées, des gaines électriques, et construction d'un mur en pierre place du 19 mars.
Divers : Travaux effectués par les employés municipaux :
Elargissement du chemin et enlèvement des murs à Nadeil (remerciement à G. Brendani)

Installation ralentisseurs amovibles (subventionné à 75%)

Pistes forestières (subventionné à 74%) :

Piste du TAC terminée (avec place de chargement et stockage)
Piste de Nadeil "Section St Genès" terminée (avec place de chargement et stockage)
Places de chargement et stockage de Coussounoux-bas et stèle Laspialade terminées

Assainissement : Station épuration :

bac à graisse et rampe du diffuseur remplacés

Bâtiments communaux :

Agrandissement et mise en conformité de la salle des fêtes **subventionné à 67%**
Mise en place d'un défibrillateur
Démolition anciens WC et construction des nouveaux (reprise en février 2015) **subventionné à 44 %**

Travaux prévus début mars 2015 :

Remplacer conduite eau potable à Laspialade propriété Jean-Pierre SEPCHAT
Réserve à incendie à Laspialade
Zone Artisanale

Projets 2015 :

3^{ème} tranche Lotissement Les Pics
Reprise escalier Eglise
Aménagement terrain de pétanque (pour été 2015)
Divers travaux cimetière

Projets en phase d'étude

Mise aux normes du gîte
Aménagement des traverses du bourg (enfouissement câbles et réfection en enrobé à chaud)
Mises aux normes des captages de la Renonfeyre (Clôtures – bâtiments)



TARIFS 2015

Eau - Assainissement

Consommation eau : 0 à 120 m³ : 0.75 €/m³
120 m³ et plus : 0.45 €/m³
Location compteur : 35.00 €/an
Eau consommée et rejetée sur le réseau d'assainissement collectif : 0,51/m³

Cimetière

Concession : 150 € (hors frais d'enregistrement)
Ouverture d'un caveau : 100 €
Creusement d'une tombe : 150 €
Case du columbarium pour 3 urnes : 600 €
Ouverture d'une case : 30 €

Location du matériel de déneigement avec chauffeur pour usage privé sur la commune

Pousseur avec étrave : 80 €/heure
Tracteur avec fraise : 100 €/heure
Location salle des Fêtes
Printemps-été : 130 € / jour
Automne-hiver : 150 € / jour

Tennis :

5.00 € /heure

Camping :

Adulte 1.80 € / Enfant (- de 7 ans) : 1.10 €
Emplacement : 1.00 €
Véhicule : 1.00 €
Electricité : 2.00 €
Garage mort : 1.00 €
Taxe de séjour : 0.20 €
Machine à laver : 3.00 €

Commission syndicale : arrêté préfectoral



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE
PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

SOUS-PRÉFECTURE D'ISSOIRE

ARRÊTÉ

**fixant la fin du mandat de la commission syndicale
de la section de Coussounoux Haut, La Jausse,
Grangeonne, Nadeil et le bourg de Saint-Genès
- Commune de SAINT-GENES CHAMPESPE -**

Le Préfet de la région Auvergne,
Préfet du Puy-de-Dôme
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, les articles L. 2411-2 et L. 2411-3 ;

VU l'élection des membres de la commission syndicale de la section de Coussounoux Haut, La Jausse, Grangeonne, Nadeil et le bourg de Saint-Genès - commune de SAINT-GENES CHAMPESPE en date du 29 mars 2009 ;

VU l'article L 2411-5 du code général des collectivités territoriales qui fixe à 2 000 € le seuil du revenu cadastral en deça duquel la commission syndicale n'est pas constituée ;

VU la délibération du conseil municipal de SAINT-GENES CHAMPESPE du 04 juillet 2014, réceptionnée par télétransmission le 25 juillet 2014, faisant mention d'un revenu cadastral de 1 365 € ;

VU la décision préfectorale du 1^{er} septembre 2014 constatant que les conditions pour la constitution d'une commission syndicale ne sont pas remplies ;

ARRÊTE

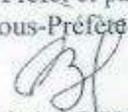
ARTICLE 1 : Le mandat des membres de la commission syndicale de Coussounoux Haut, La Jausse, Grangeonne, Nadeil et le bourg de Saint-Genès, élue le 29 mars 2009, prend fin à compter du 04 octobre 2014.

ARTICLE 2 : A partir de cette date, la gestion des biens et droits de la section de Coussounoux Haut, La Jausse, Grangeonne, Nadeil et le bourg de Saint-Genès est assurée par le conseil municipal et par le maire de SAINT-GENES CHAMPESPE.

ARTICLE 3 : M. le Maire de SAINT-GENES CHAMPESPE est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme, d'un affichage en mairie de SAINT-GENES CHAMPESPE et d'une notification au président de la commission syndicale.

Fait à Issoire, le 13 novembre 2014

Pour le Préfet et par délégation,
La Sous-Préfète d'Issoire,


Christine BONNARD.

Aménagement foncier

DU REMEMBREMENT A L'AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE

1. POURQUOI UN AMÉNAGEMENT FONCIER ?

IL S'AGIT DE RÉPONDRE À DES ENJEUX :

HUMAINS :

- Le propriétaire demeure le premier bénéficiaire de l'aménagement, grâce à un parcellaire amélioré, avec la possibilité de louer ou de vendre plus facilement.
- Le fermier sera davantage en capacité d'exploiter au mieux les parcelles et de les entretenir (haies, clôtures).

ECONOMIQUES : grâce à un parcellaire plus adapté et aux travaux connexes, (chemins bien calibrés par exemple), l'exploitant travaillera dans de meilleures conditions, réduira ses charges.

ENVIRONNEMENTAUX : l'étude environnementale s'attache à préserver et valoriser les éléments naturels remarquables (haies, alignements d'arbres, petit patrimoine,...), contribue aussi à limiter les friches ou certains boisements, et à assurer une ouverture des paysages.

L'aménagement peut permettre de constituer des réserves foncières afin de programmer certains travaux (station d'épuration, parking, équipements communaux, zones d'intérêt environnemental...).

Les aides pour reconfigurer la voirie peuvent s'accompagner d'aménagements pour la mise en valeur du territoire (haies, balisage, ...)

La restructuration foncière permet de limiter considérablement les déplacements lors des travaux agricoles et participe ainsi à la réduction de l'émission des GES (Gaz à Effet de Serre).

2. OBJECTIFS ET DÉROULEMENT

- Il s'agit d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés agricoles et forestières, en réduisant le morcellement et la dispersion des terres. L'opération ne s'applique qu'aux terrains non bâtis. Cependant les terrains bâtis ou à bâtir peuvent être inclus dans le périmètre. Mais ils doivent être réattribués à leur propriétaire, sans modification de limites (sauf accord du propriétaire).
- L'opération doit garantir la restitution à chaque propriétaire des attributions équivalentes à ses apports déduction faite de la surface nécessaire aux ouvrages collectifs et, compte tenu des servitudes maintenues ou créées.

Elle devient illégale si les conditions d'exploitation de la propriété ont été aggravées.

Qui prend l'initiative ? Le conseil municipal, souvent à la demande d'une part significative des propriétaires, ou des exploitants.

3. PHASE DU PROCESSUS

Actuellement suite à l'enquête publique réalisée à l'automne 2014, la commission communale d'aménagement foncier lors de sa session du 16/12 a décidé (13 voix pour et 2 abstentions) de continuer le processus de l'aménagement foncier.

Le conseil général a ensuite validé la réalisation de l'opération.

Le conseil municipal au cours de la réunion du 16/01/2015 s'est prononcé (10 voix pour et 1 contre)

Services d'aide à la personne

En tant que Maire et conseillers municipaux, notre axe prioritaire est naturellement le maintien le plus longtemps possible de nos retraités et personnes âgées à leur domicile.

Pouvoir demeurer chez soi, dans son environnement familial reste bien le souhait légitime de chacun d'entre nous.

Sachez que pour pallier à vos besoins éventuels plusieurs possibilités s'offrent à vous à savoir :

A.D.M.R. Cezallier – Sancy Route de Besse – 63850 Egliseneuve D'Entraigues

L'association qui compte environ 25 personnes pour le secteur Cézallier-Sancy apporte son aide aux personnes âgées, actives et également auprès des enfants de plus de trois ans.

Des aides ménagères et auxiliaires de vie aux qualités professionnelles et humaines ont un rôle d'accompagnement dans la vie quotidienne des personnes intéressées (tâches ménagères, courses, préparation des repas, aide au lever et au coucher). En ce qui concerne les enfants, elles peuvent aller les chercher à l'école et surveiller leurs devoirs.

Le conseil général, les caisses de retraite et les mutuelles peuvent accorder (fonction des revenus) une participation financière aux bénéficiaires. Quant aux prestations relevant de la caisse d'allocations familiales elles sont valables uniquement pour les tâches ménagères.

Pour tous renseignements s'adresser au 04 73 71 91 29

le mardi et le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. (Les autres jours tél : 04 73 71 91 78)

CLIC "Senior Montagne" (centre local d'information local d'information et de coordination gérontologique)

Il est composé d'une équipe fixe : Une assistante sociale - Deux infirmières dont l'une est gestionnaire de cas
D'une assistante administrative

Le CLIC dispose également de vacations : Une diététicienne - Un psychologue - Un gériatre

Toujours à votre écoute, cette équipe peut vous recevoir dans ses locaux ou se rendre à votre domicile.

Son objectif s'oriente autour de 4 grands axes :

- Vous informer des aides et services existants. - Vous orienter sur les services concernés
- Vous aider pour trouver la solution la mieux adaptée à votre situation
- Vous connaître afin d'évaluer et analyser vos besoins

Au titre du dispositif M.A.I.A. (maison pour l'autonomie et l'intégration des maladies d'Alzheimer et pathologies apparentées) dans le cas d'une personne démente, une infirmière peut se déplacer pour faire son évaluation.

Le CLIC propose des consultations mémoire (évaluation et orientation gérontologique) pour toutes personnes désireuses de faire un bilan de son état de santé.

Cette année des ateliers-mémoire "Mieux vivre, être mieux dans sa tête et son corps" ont eu lieu à Orcival avec une participation de 25 euros par personne pour 10 séances.

Le CLIC intervient également pour les démarches initiales en vue d'inscription en maison de retraite. Il se charge de transmettre les dossiers dans les établissements choisis par les familles, et, renseigne sur toutes les aides financières auxquelles les personnes intéressées peuvent prétendre.

L'intervention du CLIC sur le territoire (Herment, Bourg-Lastic, Rochefort Montagne, Tauves, Le Mont Dore, Latour d'Auvergne) n'est pas négligeable. A titre d'exemple pour la période du 01/01 au 31/08, 340 personnes ont été aidées toutes activités confondues.

Les bureaux vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Pour les contacter : tél. 04 73 65 20 89

e.mail: Clic.senior-montagne@wanadoo.fr - Site : www.Clicmontdore.fr

Service de portage des repas Ce service s'adresse aux personnes résidentes sur le territoire Sancy Artense, de plus de 55 ans, aux handicapés et à celles temporairement souffrantes sans condition d'âge sur présentation d'un certificat médical. Il vous offre énormément de souplesse avec possibilité de prendre votre plateau-repas à votre convenance (chaque jour ou occasionnellement).

Aucun engagement de votre part, si vous souhaitez arrêter il vous suffit simplement de prévenir 48 h. à l'avance.

Les mets à la fois variés et équilibrés tenant compte de vos régimes respectifs sont préparés à l'hôtel des voyageurs à Bagnols et livrés par le personnel de Sancy Artense communauté la veille dans l'après-midi.

Prix du plateau repas : 8.80 € + 0.30 € pour le pain

Pour tous renseignements : Sancy Artense Communauté - tél. 04 73 21 79 79

Télé Assistance Départementale Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans ainsi qu'à celles reconnues invalides. L'installation entièrement gratuite est effectuée par les sapeurs-pompiers. L'un d'entre eux basé à proximité du domicile de l'abonné est mandaté pour se rendre chez lui une fois par mois afin de s'assurer du bon fonctionnement, un test est également effectué sur la ligne téléphonique.

Le montant des cotisations varie en fonction des ressources (tous les revenus sont pris en compte).

Le paiement s'effectue trimestriellement par chèque ou prélèvement automatique.

Pour bénéficier de ce système à la fois performant et sécurisant, il suffit de constituer un dossier à la mairie du domicile qui le transmettra au conseil général chargé d'instruire les demandes.

NOËL 2014

A Saint Genès, l'on ne faillit pas aux traditions.

Le 20 décembre, les clowns MIKATRIS ont par leur spectacle hilarant enchanté nos jeunes spectateurs.

Après ce moment de drôlerie et de magie, le père Noël au dos meurtri par le poids des cadeaux se montra très généreux, 24 enfants repartirent avec leur jouet, le visage radieux. Un goûter offert par la municipalité clôtura cet instant de pur bonheur.

Le 21 décembre grâce à la municipalité et au C.C.A.S., 20 de nos aînés se sont retrouvés pour partager un bon repas concocté par les soins de Josette Minet. 41 colis ont été distribués par les membres du C.C.A.S.



Toujours dans le cadre du C.C.A.S., le 07/02/2015 à 14 h 30 vous êtes cordialement invités à une animation musicale gratuite à la salle des fêtes. Il s'agit d'un spectacle autour de la chanson française d'une durée de 2 heures environ. Deux musiciens multi-instrumentiste vous interpréteront des morceaux d'hier et d'aujourd'hui en passant de la guitare aux accordéons, de la flûte traversière à la trompette, du tuba à l'hélicon.

Venez nombreux vous ne serez pas déçus.



LES VŒUX DU MAIRE

Le samedi 10 janvier à la salle des associations, notre maire a présenté ses vœux aux employés et élus communaux, au président de chaque association, aux membres du CCAS, ainsi qu'à toutes les forces vives de la commune.

A cette occasion, il a remercié toutes les personnes qui agissent bénévolement au sein du tissu associatif, ainsi que, toutes celles qui s'impliquent dans la vie de la commune. Une pensée toute particulière a été adressée aux personnes souffrantes et hospitalisées.

Un moment de silence a été observé en hommage aux victimes des attentats terroristes.

ETAT CIVIL *Nos peines :*

08/01/14 : Marguerite TOURNADRE ; 21/02/14 : Jeannine MADEUF ; 20/03/14 : Jean-Pierre FAUCK ;
15/04/14 : Marinette GERBEAU ; 09/08/14 : Alain CHARBONNEL ; 29/09/14 : Michel FLEURY ;
10/10/14 : Anita VAISSAIRE ; 17/10/14 : Marie LENEGRE ; 30/11/14 : Nicole ARROYO.

Nos joies : Cédric GUILLAUME et Véronique JUILLARD : le 21 juin 2014

Mariages : Nicolas GUITTARD et Elodie DUBREIL : le 6 septembre 2014
Sébastien DE FREITAS et Justine PERRON : le 20 septembre 2014.

Naissances : Théo MOREL : le 3 janvier 2014 ; Lilou MINET : le 20 novembre 2014 ;
Sacha VAISSAIRE : le 19 décembre 2014.

Comité local des Anciens Combattants d'AFN

L'année 2014 a été une année importante pour les membres du comité car, grâce à la municipalité, la place du 19 mars 1962 a été inaugurée et une plaque posée pour que le souvenir de la date de la fin de la guerre d'Algérie perdure.

La dotation attribuée par le conseil général (100 €) a aidé au financement du repas qui a suivi la manifestation.

Ce repas a été préparé et servi par mesdames Minet à la salle des associations.

Les Anciens d'AFN ont, comme d'habitude, assisté aux commémorations au monument aux morts ainsi qu'à l'inauguration de l'exposition la grande guerre en hommage aux combattants de 14/18 et à leur famille.

En 2015, la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie aura lieu le dimanche 15 mars – messe à 11 heures suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Merci pour votre présence aux cérémonies.

Les anciens d'AFN et leurs épouses vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et souhaitent que 2015 vous donne à toutes et tous, bonheur et santé.

Le président, Mimi BERNARD



**PAROISSE
SAINTE-
MARIE
DES LACS
ET DES
COUZES**

Père
Jacques
DAVID



(A)

Pour un vrai voyage ---

Il y a des milliers d'années, l'homme était essentiellement un nomade - Il se déplaçait vers de nouvelles terres et de nouveaux pâturages en de lente et longues migrations

L'homme moderne court, il va vite, il va et il revient ; il part de la mer à la montagne.

Il quitte son lieu de résidence pour aller vers son lieu de travail -

Chaque jour matin et soir, des millions d'hommes et de femmes se déplacent ainsi -

Et nous mêmes, nous n'arrêtons pas de courir - Nous n'avons plus le temps, on peut être que nous ne prenons plus le temps de nous arrêter pour entreprendre un voyage plus long, mais plus fondamental ; peut-être le seul vrai voyage qui en vaille la peine -

- partir à la rencontre de soi-même

- partir à la découverte et à la rencontre de Dieu

En ce temps de carême, nous sommes invités à quitter certaines de nos manières de vivre dans lesquelles nous nous sommes enlisés, et qui nous rendent prisonniers de nous mêmes, pour accéder à des manières de vivre qui font de nous des êtres libres -

Nous n'en finissons pas de vivre des mutations de toutes sortes, des changements qui nous affectent plus ou moins : c'est ainsi que nous grandissons.

Pendant ce Carême prenons le temps de nous retrouver nous mêmes, prenons le temps de retrouver Dieu -

Bonne route vers Pâques.

P. Jacques DAVID

Bibliothèque municipale "Le Coin des Pôches"

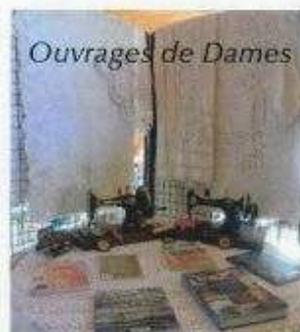
Statistiques 2014 (au 8/12/2014) : 63 adhérents actifs et 1146 prêts.
2014 a été riche en activités diverses et variées :

LES EXPOSITIONS :

✓ **OUVRAGES DE DAMES** SÉLECTION D'OUVRAGES AUX AIGUILLES (broderie, tricot, boutis, canevas etc...) du samedi 15 février au samedi 15 mars

✓ **LA FOULÉE CHAMPESPOISE**
photos prises par les participants de l'édition 2013 - du 20 mai à fin juillet 2014

✓ **"LA GRANDE GUERRE"**
HOMMAGE AUX POILUS ET À LEURS FAMILLES
du 8 novembre (inauguration) à début décembre :
165 personnes ont visité cette exposition.



Ouvrages de Dames



"la grande guerre"

✓ LES ATELIERS ENFANTS :

MASQUES + HÉRISONS : samedi 1^{er} mars 14 h 30 - (12 participants)

CRÉATION D'UN NID GARNI D'ŒUFS DE PÂQUES
samedi 19 avril 14 h 30 (6 enfants)

BRACELETS ÉLASTIQUES : samedi 9 août 14 h 30 (23 participants)

CALENDRIERS DE L'AVENT : mercredi 29 octobre 14 h 30 (18 participants)



Masques et Hérissons



Décoration œufs de Pâques



Calendrier de l'Avent

✓ ANIMATIONS ADULTES :

BOUTIS mercredi 19 et samedi 29 mars à 14 h : 10 participantes.

ATELIER FOURCHE vendredi 21 mars : 4 participantes

PETIT PANIER (cartonnage) + DÉCO ŒUFS DE PÂQUES samedi 12 avril 14 h 30 : 9 participantes

CUISINE- GRIGNOTES POUR L'APÉRITIF 17 mai 14 h : 4 participantes

DE FIL ET D'AIGUILLES : CRÉATION D'UN SAC À TARTE 6 et 7 juin 14 h : 9 participantes

ATELIER ÉCRITURE le 28 juin : 4 participants

COURONNES DE PORTE TRESSÉE EN TISSUS vendredi 12 décembre : 15 participantes



Couronnes de porte tressée en tissus



Repas des bénévoles - juillet 2014

Des activités sont prévues pour la nouvelle année et vous serez avertis par voie de presse et affiches.
Souhaitant préparer une exposition sur La St Louis, la bibli lance un appel aux personnes qui possèdent des photos et qui accepteraient de les prêter pour copie. Par avance, merci.

Ils seront toujours heureux de vous recevoir Au Coin des Pôches et ils accueilleraient avec plaisir des volontaires pour renforcer l'équipe. Ils vous offrent leurs vœux les plus sincères pour 2015.

Bonne et heureuse année à tous.

La responsable, M. Bernard

Une année 2014 à l'image de la météo

Le CNL a fonctionné du 15/05 au 15/09. Il emploie un brevet d'état (BE) sur toute la période, un moniteur (AMV) en juillet et août et une employée chargée de la location et de la buvette.

La fréquentation a été en forte chute : -45 % par rapport à 2013, elle subit la loi de la météo. Les 2/3 de nos recettes proviennent de la buvette et des locations.

Notre perte 2014 est de 15 % soit 5.300 euros

Toutefois cela ne doit pas occulter le dynamisme de nos activités :

Sportives : 52 licenciés (44 en 2013). Nous avons eu l'honneur d'accueillir les championnats de France UNSS toutes les régions Françaises étaient représentées jusqu'à l'outre mer (Guadeloupe, Martinique,...)

Scolaires : En 2013 des supports de communication ont été créés et une campagne auprès des écoles a été réalisée. C'est un véritable succès avec une progression de 65% par rapport à 2013, qui devient le 3ème pôle de recette du CNL. 180 élèves ont pratiqué.

Estivales : Les groupes avec l'accueil de cap expéditions organisme qui offre à des personnes handicapées des séjours de découverte une semaine à Lastioules couplée avec une semaine soit en Turquie – Tunisie ou Grèce

La réception de Cantal tour près de 400 adolescents

En 2014 nous avons obtenu les labels EFV (école française de voile) Compétition - Voile loisir - Point location

Manifestations : 2 journées portes ouvertes
Régate de ligue

Régate promotionnelle "elle est voile"

Régate des générations

Nos dépenses :

Les salaires et cotisations sociales représentent près de 60% de nos dépenses, puis suivent les investissements cette année marquée par l'achat d'un bateau de sécurité. Enfin l'accastillage (Pièces de bateaux pour la maintenance et la réparation)

L'investissement total de 2014 a été de 6.000 euros.

Les bons résultats enregistrés les années précédentes nous permettent de couvrir nos frais. Nous essayons de disposer chaque année d'un volant financier (50 à 75 % de la masse salariale) pour pallier aux risques. Nous nous appuyons également sur les subventions de Trémouille, de quelques communes environnantes qui ont des répercussions collatérales et du conseil général.

Nous profitons de cet édito pour les remercier chaleureusement.

En espérant que la météo de 2015 soit plus clémente, nous invitons tous les habitants de la commune à faire un passage à la base pour apprécier notre dynamisme, notre volonté de faire progresser le CNL afin d'en pérenniser son activité.

Enfin, nous espérons obtenir le pavillon bleu, qui, outre un atout pour la commune, nous amènera un surplus d'activité et de fréquentation

ARTENSE MOTO CLUB

20 ans déjà ! L'histoire démarre donc en 1995 avec l'accord de la mairie pour le prêt d'une parcelle sur la section de Nadeil pour la pratique du motocross, accord dans lequel le maire de l'époque, Pierre Vaissaire, stipule qu'il faut créer un moto club et s'engager à organiser une épreuve sur notre commune.

C'est entre copains que nous attaquons les travaux de défrichage qui dureront 2 ans.

Suivant les conseils des délégués FFM de l'époque, l'entreprise Vessere s'attaque ensuite à la mise en œuvre d'une piste avec déjà, des normes restrictives. Un mois de travaux sera nécessaire à la réalisation de la piste qui sera, par la suite, modifiée 3 fois.

Dès 1997, première épreuve de motocross qui génère alors un engouement particulier pour les passionnés de ce sport mais pas seulement : artisans, commerçants, agriculteurs, pompiers et l'ensemble de la commune se mobilisent autour d'une épreuve chaque année depuis 1997.

Un grand merci à toutes ces personnes, sans qui Artense Moto Club n'aurait jamais pu organiser et n'organiserait plus, et aux artisans sans qui les infrastructures n'auraient jamais pu voir le jour !

Nous pouvons dire que c'est une belle histoire pour notre club et notre village qui aura été novateur durant toutes ces années en alliant motocross et convivialité avec la Fête du Tout Terrain, le St-Genès Motor Show et, plus récemment, 2 épreuves comptant pour le championnat de France.

En 2015, nous verrons donc le retour du St-Genès **Motor Show les 6 et 7 juin** prochain afin de fêter au mieux ce 20^{ème} anniversaire.

Nous tenterons encore une fois, et si les autorités fédérales nous donnent le feu vert, d'être novateur en créant, avec la participation de l'entreprise Plane TP qui s'est déjà bien investie en 2014, le premier enduro cross et le retour d'une soirée avec bal et show free style avec une équipe auvergnate des plus folles !

Un projet alliant Artense Moto Club, Mairie et Communauté de Communes va être lancé afin de faire découvrir aux enfants de la Communauté de Communes la pratique du motocross en espérant que ce projet aboutisse, ce qui permettrait à St-Genès de proposer une activité sportive périscolaire.

Comme vous devez vous en douter, le temps passe et le bénévolat se lasse. Et pourtant, si nous baissions les bras – pour n'importe quelle manifestation associative - notre village s'endormira doucement comme bien des communes avoisinantes.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015, et **rendez-vous les 6 et 7 juin prochain pour le St-Genès Motor Show 9.**

Frédéric PAPON - ARTENSE MC

LA PÊCHE AUX INFOS



Principales activités de notre société en 2014 :

Le 6 mars 2014 a eu lieu le traditionnel déversement de "truites panier" avant l'ouverture. 50 kgs de truites Fario ont été déversés dans nos ruisseaux pour un coût de 403,53 €.

Fournisseur : Mr Romain Mignon La Pêcherie des Combrailles à Pontaumur. Ce déversement a été effectué par : MM. René Boyer, Guy Ladevie, Serge Minet, Alain Charbonnel, Jean Champagnat, Bernard Joum, Bernard Bouyon, Paul Gendre, Guy Ignatiouk, Alain Boyer, Yves Gaubert, Jean-Claude Paul, Christian Minet, Mathieu Minet, Charly Brassier, Michel Chandèze, Hervé Tournadre, Simon Tournadre, Laurent Moins, Romain Moins, Dominique Pivat.

Le 27 avril 2014 a eu lieu l'assemblée générale de notre A.A.P.P.M.A à Egliseneuve d'Entraigues. 24 pêcheurs étaient présents. Cette réunion a été clôturée par un déjeuner à l'Hôtel du Nord. Participation financière de notre section à ce repas : 238 €.

Le 4 juin 2014 a eu lieu un déversement de 1000 truitelles dans nos ruisseaux pour un coût de 122,70 €.

Les ventes de cartes restent stables voire en très légère augmentation.

Les cartes 2015 sont en vente :

au Bar Tabac Presse Corinne Gatignol-Douhet

Tous les membres de notre bureau vous souhaitent une excellente année 2014 .

Le Président : Michel CHIFTLET

Le Secrétaire : Guy IGNATIOUK

Tous les membres du bureau

vous souhaitent une excellente Année 2015.

CLUB LES BRUYERES

Le club poursuit ses activités et animations. L'année 2014 a été ponctuée par des repas conviviaux et une sortie cabaret qui a ravi l'ensemble des membres. A noter dans vos agendas la traditionnelle fête du pain qui cette année se déroulera le 18 juillet.

Les membres du club vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année 2015.

La Présidente, Jacqueline Falgoux

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes vous présentent ses meilleurs vœux pour 2015. Tout d'abord nous vous remercions pour votre générosité et votre accueil chaleureux lors de notre passage à l'occasion de la fête de la Saint Louis.

Pour l'instant notre bureau n'a pas été renouvelé. Il est bien évident que pour savourer ces doux moments de vie au caractère festif il faut faire preuve de beaucoup d'imagination et de disponibilité. A l'heure actuelle faute de moyen humain, nous ne sommes pas sûrs de pouvoir pérenniser toutes ces manifestations. Toutes les personnes qui souhaiteraient nous apporter leur aide ainsi que des idées innovantes seront les bienvenues.

Nous vous donnons rendez-vous le 21 février 2015 pour notre prochain bal disco.

Artense Loisirs et Patrimoine

Notre association a pour objectif de favoriser la découverte de la région de l'Artense et les régions environnantes, tant par son aspect géographique, historique, que culturel et humain. Cette découverte se pratiquant souvent à l'extérieur, elle est fondée sur une pratique sportive -des séances de (re)mise en forme ou mise en condition(!) ont lieu deux fois par semaine- et aussi sur une pratique de la convivialité, de l'esprit d'équipe et d'ouverture, lors des randonnées mensuelles proposées, puisqu'il s'agit aussi d'accueillir non seulement les Champespois mais aussi tout touriste 'étranger' qui ne voudrait pas s'égarer sur notre plateau de l'Artense encore si peu connu.

L'ALEP vous propose des séances de Gymnastique Volontaire animées par Fabienne Perron le Jeudi à 20 h et le samedi à 18 h (20 h, en horaire d'été) à la Mairie de St Genès ; ainsi que des randonnées - à pied ou en raquettes - à raison d'un dimanche par mois, organisées par Marie-Anne Verhaeghe. Le programme des randonnées est affiché chez quelques commerçants à St Genès et communes environnantes.

L'ALEP organise quelques sorties pour ses adhérents (restaurant, verre de l'amitié, une séance en thalasso) et la saison se clôture traditionnellement par une fête de la rando au mois de juin.

Rappelons aussi que l'ALEP s'investit dans la grande manifestation de **La Foulée Champespoise au profit de la ligue contre le cancer qui aura lieu le dimanche 17 mai 2015.**

Adhésion à l'année pour toutes ces activités : 20 €.
Inscription ponctuelle à une randonnée : 3 euros

Tous les chasseurs vous présentent leurs vœux pour cette nouvelle année.

Un petit point sur le plan de chasse pour la saison 2014- 2015 concernant :

Les chevreuils : plus de la moitié du plan de chasse a été réalisée dont un beau brocard offert pour le repas des seniors

Les cerfs : Cédric Guillaume a fait un clin d'œil à son papa Ritou par le prélèvement d'un beau cerf de 190 kilos portant 16 cors. Félicitations !!!

Christian Minet a agrandi son tableau de chasse avec un cerf portant 12 cors irréguliers de 182 kilos. Félicitations !!!

Les sangliers : Félicitations à Marcel Méchin (le plus ancien fusil de notre société de chasse) pour avoir gardé de bons réflexes en tuant un beau sanglier de 81 kilos. Bravo !!!

Un merci particulier à tous les propriétaires et tous les chasseurs sans qui la société de chasse n'aurait pas pu perdurer dans notre village.

*L'amicale des sapeurs-pompiers
vous présente tous ses vœux pour cette nouvelle année 2015*

Nous remercions la population pour leur accueil et leur générosité lors du passage des calendriers. Au cours de l'année 2014 nous avons effectué 36 interventions (toutes natures confondues) soit une augmentation de plus du 1/3 par rapport à 2013.

Comme les précédentes années, nous reconduisons les animations organisées habituellement par notre amicale (repas de la fête du pain, concours de pétanque), et en espérant vous voir de plus en plus nombreux.

Félicitation à J.-L. Vessere qui a reçu la médaille des 30 ans de dévouement au sein de notre équipe.

ALEP Contact : Marie-Thérèse GAYDIER 04 71 68 04 83	Théâtre "Les baladins » Foulée champespoise au profit de la recherche sur le cancer.	Samedi 2 Mai Dimanche 17 Mai
ANCIENS D'AFN Contact : Albert BERNARD 04 73 22 37 16	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie Messe à 11 h. suivi du dépôt de gerbe au monument aux morts.	Dimanche 15 Mars 2015
ARTENSE MOTO CLUB Contact : Frédéric PAPON 04 73 87 04 82	Motor show 9	Samedi 6 Dimanche 7 Juin 2015
SOCIETE DE CHASSE Contact : Marc SALEIX 06 75 54 57 25		
COMITE DES FÊTES Contact : Thibault COMBROUZE 06 31 79 23 85	Bal disco. Repas moules/frites + bal. Bal et Feu de la Saint-Jean. Fête Patronale de la Saint-Louis.	Samedi 21 Février Date à préciser Dimanche 21 Juin 28 / 29 / 30 Août
SOCIETE DE PÊCHE Contact : Michel CHIFFLET 04 73 22 35 27		
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS Contact : William PHELUT 06 70 49 10 59	Repas de la fête du pain Concours de pétanque nocturne les vendredis Concours de pétanque de la fête patronale	samedi 18 Juillet 31/07 ; 7, 14 et 21/08 29 Août
CLUB DES BRUYERES Contact : Jacqueline FALGOUX 04 73 22 31 89	Fête du pain : vide-grenier, vente de pain, pompes et gâteaux de tomme.	Samedi 18 Juillet
LE COIN DES POCHEs Contact : Michèle BERNARD 04 73 22 37 16	Des activités sont prévues pour la nouvelle année et vous serez avertis par voie de presse et affiches.	

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE : 04.73.22.31 84

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h. - 12 h - samedi : 9 h. - 12 h. Les mardi et vendredi : 13 h. 30 - 17 h.

AGENCE POSTALE : 04.73.22.30.01

Ouvert du mardi au samedi : 9 h. - 12 h.

LOCATION SALLE DES FÊTES, PESAGE, TENNIS, GITE D'ETAPE et CAMPING : 07.87.08.48.76

BIBLIOTHEQUE "LE COIN DES PÔCHES" : 04.73.22.31.05 lecoindespoches@orange.fr.

Mardi : 10 h - 11 h. - mercredi et samedi : 14 h - 16 h.